

littéralement mais pas aussi vrai comparativement. Car sous le régime de feu sir John-A. Macdonald, que les honorables ministres rêvent tant, les déficits existèrent sans cesse jusqu'à la Confédération, et ces déficits—je donnerai à l'honorable ministre cette petite consolation—étaient beaucoup plus considérables que le sien proportionnellement au revenu, bien qu'il soit en bonne voie de surpasser son maître s'il continue plus longtemps.

M. FOSTER : Donnez-moi le temps.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Si c'est possible, je ferai en sorte que vous n'ayez pas le temps de faire couler le navire avant de le quitter, bien que je vous en suppose l'intention.

L'honorable ministre dit qu'il y a une autre différence en ce que nous avons imposé des taxes, crime énorme en face d'un déficit. La conclusion est qu'il se propose de ne pas en imposer, et qu'il le nie si ce n'est pas le cas.

L'honorable ministre ajoute que le revenu a diminué parce qu'il a, l'année dernière, retranché un grand nombre d'impôts. Eh bien ! avec ma générosité ordinaire, j'ai fait un calcul de ce qu'il a retranché et je l'ai crédité de 200 pour 100 de plus qu'il ne méritait d'avoir ; après avoir attentivement examiné le résultat de son tarif pendant deux mois, je l'ai crédité d'une réduction de $\frac{7}{10}$ d'un pour 100. Maintenant que les six mois ont été additionnés et réunis, je vois que j'ai commis la grave erreur—et j'en demande pardon—de le créditer de 200 pour 100 de trop, la réduction réelle étant de $\frac{1}{10}$ d'un pour 100.

M. l'Orateur, la question du traité français et de Terre-Neuve doit rester en suspens, et j'en ferai autant de la question du Manitoba, mais je demanderai à l'honorable ministre si sérieusement, il prétend nier l'exactitude du calcul que j'ai fait en ce qui concerne le chiffre du déficit ?

Veut-il, de sang-froid, dire à cette Chambre qu'il y a une perspective raisonnable qu'il pourra réduire sensiblement ce déficit dans les dix semaines qui vont suivre ? Ne sait-il pas, au contraire, qu'il n'est que trop probable que ce déficit sera augmenté considérablement par suite des dépenses qu'il a déjà demandées ?

Puis l'honorable ministre touche à l'extrémité même de l'exercice financier, il n'a pris aucune mesure pour faire face au déficit qui existe maintenant. L'honorable ministre ne sait pas apparemment ce qui doit être fait pour combler ce déficit.

D'après moi, le paragraphe du discours du trône que j'ai cité en bon anglais devrait se lire comme suit :

Messieurs de la Chambre des Communes, il y a un déficit considérable dont je ne sais quoi faire. Si nous attendions assez longtemps, les choses s'arrangeraient peut-être d'elles-mêmes. Quant à moi, je ne puis y pourvoir.

Comme je l'ai dit, le mode adopté par l'honorable ministre pour nous débarrasser d'un déficit était d'abandonner \$200,000 de revenu aux brasseurs ; puis \$200,000 et plus pour le traité français ; puis d'accorder \$750,000 par année comme subvention au service transatlantique ; puis \$4,000,000 de subventions aux chemins de fer.

Et combien de plus au canal de la vallée de la Trent ? Combien de plus au chemin de fer de la Baie d'Hudson ? Combien de plus à d'autres voies ferrées auxquelles il a été fait adroitement allusion,

mais qui n'ont pas été clairement indiquées par l'honorable ministre ?

L'honorable ministre parle de ses économies. Il est prêt à réduire à la famine les divers services publics si ses collègues veulent le laisser faire ; mais en même temps il est prêt à ajouter sans hésiter des dizaines de millions aux dépenses générales.

Je me permettrai de donner à l'honorable ministre un tout petit avis. Je connais les difficultés que rencontre un ministre des finances qui essaie de maintenir ses collègues dans de justes limites. J'ai eu moi-même cette tâche à remplir, et j'avoue qu'elle n'est pas facile.

Je sais parfaitement bien que, quel que soit le désir d'un ministre des finances de dépenser le moins possible, il est seul contre 12, 13 ou 17, et que dis-je ? Quel est le nombre des ministres sans portefeuilles ? Je l'ai réellement oublié. Quoi qu'il en soit, il ne forme qu'une unité d'un certain nombre, et tous ses collègues ont des dépenses à demander.

Que l'honorable ministre les mette toutes de côté ; qu'il demande l'appui de la Chambre, qu'il compte sur l'appui du pays.

Ses intentions, j'ose le dire, sont bonnes, bien que le pouvoir qu'il a de leur donner effet soit à peu près nul. Il a été, M. l'Orateur, effrayamment tourmenté dans le passé, et je suis prêt aujourd'hui à lui promettre solennellement—et je crois que mes amis m'aideront à remplir ma promesse—je promets à l'honorable ministre ma plus énergique assistance dans sa résistance aux efforts qui seront faits par ses collègues pour vaincre ses bonnes intentions et l'empêcher de réaliser son projet d'économie. Mais si je veux bien seconder les désirs qu'il nous manifeste, c'est à une condition, et je tiens à ce qu'il n'y ait aucun malentendu. Avant que l'honorable ministre fasse son exposé budgétaire, je lui demande de nous faire connaître franchement toutes les dépenses qu'il se propose de demander à la Chambre.

Depuis des années, le gouvernement et le parlement ont, à mon avis, grandement manqué à leur devoir.

Le gouvernement a pu, grâce à l'énorme majorité qui l'appuyait, ne faire d'abord que partiellement son exposé budgétaire, et cacher ainsi à la Chambre et au pays d'énormes crédits qu'il avait l'intention de demander subséquemment.

Le trésor public s'est trouvé grevé d'autant et c'est une mauvaise pratique que l'on n'aurait jamais dû tolérer. Si la Chambre avait forcé le gouvernement de faire son devoir, elle aurait exigé, à chaque exposé budgétaire annuel, que le gouvernement déclarât toutes les demandes de crédits qu'il se proposait de faire, tout ce qui devait ajouter aux charges du trésor public.

J'attire l'attention de l'honorable ministre sur ce point, vu les circonstances actuelles, vu l'énorme déficit qu'il y a entre nos revenus et nos dépenses, vu la situation du pays et le fait, comme l'a dit l'auteur de la motion maintenant soumise, que la session actuelle est la dernière du présent parlement.

Je lui demande de faire une innovation sous ce rapport, et, s'il y consent, s'il nous fait un exposé clair, honnête et complet, je lui promets que moi et mes amis ferons notre possible pour le protéger contre ses collègues, et le mettre en état de réaliser enfin ses projets d'économie, si souvent énoncés et dont nous avons si peu profité jusqu'à présent.